

COMMUNE DE LES BORDES-AUMONT

COTISATIONS DE TENNIS - 2023

Habitants	Montant par foyer	Invité gratuit	Invité complémentaire
LES BORDES-AUMONT	30 €	1	30 €
Cormost/Isle-Aumont/St Thibault/La Vendue-Mignot/Villemereuil/Villy le Bois/Villy le Maréchal	50 €	1	30 €
Autres communes	80 €	1	30 €

En cas de perte de la clef magnétique d'accès aux cours, émission d'un titre de recette exécutoire d'un montant de 50 €.

LOCATION SALLE POLYVALENTE – Du 01/10/2022 au 31/12/2023

	1 journée du lundi au vendredi	Week-end (Samedi et Dimanche)	3 jours consécutifs	Location temporaire 5h maximum du mardi au jeudi hors jours fériés
Commune	180	250	340	90
Extérieur	250	450	550	120
Association Extérieure	200	350	400	100

La tarification de la salle des fêtes pourra être modifiée à tout moment en fonction du contexte.

Un chèque de caution d'un montant de **1 000,00 €** sera demandé à chaque location.